

Déclaration Liminaire de la CAPL 2 du 30 juin 2015

Le 25 juin, partout dans le pays, plusieurs milliers de salariés se sont mobilisés contre les politiques d'austérité entraînant le blocage des salaires dans le privé et le public. Par les grèves, rassemblements et manifestations interprofessionnelles, ils ont exigé l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et minimas sociaux. 142 000 pétitions ont été remises au ministère du travail.

A la DGFIP, le plan de qualification nous a été communiqué le 29 mai et se décline de la façon suivante :

- 250 promotions exceptionnelles de C en B
- 100 promotions exceptionnelles de B en A.

Rappelons qu'en 2013, ces volumes étaient respectivement de 1000 et de 200.

Pour la CGT Finances Publiques, il y a urgence à ce que les gouvernants se décident enfin à comprendre que cette politique d'austérité ne peut pas aboutir à une amélioration de la situation économique.

Pour la CGT Finances Publiques, il est indispensable que le gouvernement donne aux agents de la Fonction publique et donc à ceux de la DGFIP, les moyens d'accomplir pleinement leurs missions au service de la collectivité et qu'il reconnaisse leur travail et leurs qualifications.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPL, la CGT déplore le système actuel de l'évaluation professionnelle. En effet, le collectif a disparu puisque les agents sont mis en concurrence. L'agent est rendu individuellement responsable de son travail, du fonctionnement de son service, de la DGFIP. Son évolution de carrière, sa rémunération, sa mobilité dépendent directement de cette évaluation.

Elle serait une pièce essentielle de la soi-disant "modernisation" de l'action publique (MAP) et préparerait l'introduction d'une rémunération au « mérite ».

Ce sera le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire, dont la circulaire du 5 décembre 2014 indique les modalités de mise en œuvre.

L'évaluation ne mesure pas le travail effectué ni la détérioration de l'exercice des missions et des conditions de travail.

- Il s'agit d'adapter la gestion des agents aux suppressions d'emplois et aux restructurations.
- Il s'agit de transformer la culture de service public et l'exercice de l'intérêt général en une culture de la performance individuelle.
- Le fonctionnaire n'a pas à penser, encore moins à contester mais à appliquer les directives, les objectifs décidés ailleurs. Le salarié doit travailler encore plus, plus vite et gagner moins, obéir, sourire et pourquoi pas dire merci ?!

La CGT exige donc :

- L'arrêt des suppressions d'emplois
- La hausse du pouvoir d'achat
- L'arrêt des restructurations
- Le retrait de l'évaluation professionnelle
- Le retrait du RIFSEEP